

La Légion d'Honneur des mères de famille de Vignieu

par Georges Salamand

Connu de nos jours par le château remarquable de Chapeau-Cornu, étape touristique et gastronomique de premier ordre, inspirée par les ombres tutélaires des grandes familles qui en firent leur Thébaïde, comme les GRAMONT-CADEROUSSE et, plus tard, les BARGE de CERTEAU illustrés par la puissante et originale personnalité du philosophe-jésuite Michel de CERTEAU, la commune de Vignieu, perle parmi les perles du Nord-Isère, se rendra curieusement célèbre à quelques mois du déclenchement de la Grande Guerre.

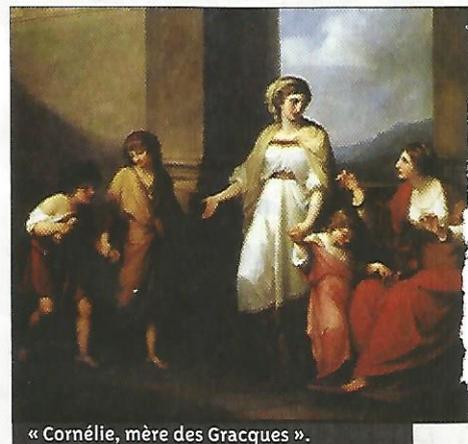
Nous sommes au tout début de l'année 1912, époque où l'on réalise à la fois l'imminence de la catastrophe et l'état lamentable de notre population face au dynamisme démographique de l'ennemi potentiel et probable. La baisse de la fécondité, liée à une très forte mortalité infantile, à une santé publique défaillante devant les ravages de l'alcool, du vin et de l'absinthe – dans le département du Nord, on comptait alors un estaminet pour... sept hommes adultes, soit près d'un demi-million de débits de boissons pour tout le territoire métropolitain! Trois ans durant, les décès l'emportent sur les naissances malgré l'apport des immigrés: « A la veille de la Première Guerre mondiale, la population française

était la plus vieille d'Europe, et sans doute, du monde », écrit Roland PRESSAT.

C'est alors qu'une initiative curieuse et originale va naître en Isère, comme l'annonce *Le Figaro* du 8 mars 1912: « Les mères de famille de Vignieu (Isère) pétitionnent. Elles souhaitent qu'un ordre nouveau soit créé en France à l'usage exclusif de leur sexe, et elles ont fait part de leur vœu à la commission des pétitions de la Chambre: "La Légion d'Honneur de la Maternité", donnée en récompense aux mères ayant élevé au moins huit enfants. Une pension de 20 francs leur sera allouée, avec un supplément d'un louis par enfant supplémentaire sans excéder un maximum de 100 francs par médaille, ce que touche un médaillé militaire ». « Attribuer une telle somme à une femme qui a donné douze enfants à la Patrie, ce n'est pas cher payé », ajoute l'éditorialiste du journal.

Un violent débat

En vérité, les pétitionnaires-dames de Vignieu ne cherchaient pas à créer un ordre nouveau, mais à récompenser, par l'attribution du fameux ruban, les mères. Si le principe d'une pension ne choque personne, celui de la décoration donné à la femme parce qu'elle est mère provoque une levée de bouclier dans la presse conservatrice et chez les antiféministes à une époque où seulement 0,25 % des décorés étaient des femmes. Le projet est défendu avec talent par l'avocat-journaliste de *L'Aurore*, Paul RICHARD, qui fait un hardi parallèle entre les souffrances endurées par les hommes sur les champs de batailles et celles des femmes dans les maternités de l'époque: « Tout est bon pour guérir le mal de la dépopulation... pourvu seulement que cette croix ne dégringole pas un jour du sein des mères de douze enfants à celui des mères de l'enfant de douze pères! ». De son côté, le quotidien *La Croix*, s'il ad-



« Cornélie, mère des Gracques ».

met volontiers la récompense financière donnée aux mères de famille, s'insurge contre le principe de la décoration: « Cornélie, mère des Gracques, aurait trouvé que ses enfants suffisaient à lui constituer sa Légion d'Honneur ». Ben voyons!

Mais les coups les plus rudes portés à la pétition viendront d'un éditorialiste du *Temps*, le romancier franco-belge Clément VAUTEL, auteur de *Mon curé chez les riches* et antiféministe forcené pour qui cet honneur fait aux femmes serait une véritable aberration. Quelques années plus tard d'ailleurs, VAUTEL publiera un méchant petit roman de fiction, situé en 1958, date de la fin des temps: une femme (quelle abomination!) ayant été élue à la présidence de la République! Sous des fleurs, la pétition des dames de Vignieu sera promptement enterrée par les soins d'un autre antiféministe honteux, rapporteur de la commission au Sénat, Georges REYNALD, adversaire forcené, plus tard, du vote des femmes. Quelques mois plus tard, la loi de trois ans pour le service militaire sera promulguée. Il faudra attendre la promotion de janvier 2008 de la Légion d'Honneur, pour voir enfin la parité hommes-femmes respectée chez les récipiendaires de notre Ordre national.

Caricature anglaise:
l'homme chargé d'enfants.

